

1. BILAN D'ACTIVITÉ 2014 DE L'ASSOCIATION VERN'ŒIL



Le quorum étant atteint avec 15 présents et 6 représentés, l'assemblée réunie le 11 avril 2015 à la salle Salomon de Brosse a pu délibérer.

Introduction : 7 ans d'activité à la poursuite des mêmes objectifs.

(par Jean-Marie JACQUES, Président)

Notre association **VERN'ŒIL** compte en 2015 une trentaine d'adhérents ainsi que de nombreux sympathisants qui nous lisent et suivent nos manifestations.

L'association VERN'ŒIL s'est créée en 2009 pour réagir face au Plan local d'urbanisme de Verneuil (**PLU** voté en 2008) non abouti et n'accordant aucune place :

- aux réalités environnementales à préserver (zones humides non inventoriées, trame verte et bleue méconnue, réseau hydraulique négligé (parties du ru Macquart et autres rus busées, entretien laissé au bon gré des riverains, ...
- au patrimoine architectural et rural (ferme-prieuré abandonnée aux intempéries), non reconnaissance ni respect du bâti traditionnel existant, urbanisation sans approche globale,...
- et ne valorisant qu'insuffisamment les liaisons douces (chemins communaux, venelles, pistes cyclables, ...).

7 ans après, le constat reste le même, ces richesses communes restent négligées et ne cessent de se dégrader. Nous appelons donc encore et toujours à améliorer leur prise en compte.

2014, comme les années précédentes a été une année dense et chargée pour notre association.

- Janvier-Février 2014 : RECOURS CONTRE LA MODIFICATION N° 2 DU PLU* DE VERNEUIL.
- Février 2014 : BULLETIN D'INFORMATION : CHEMIN DES ESQUILLONS.
- RECOURS CONTRE L'ALIÉNATION DU CHEMIN DES ESQUILLONS
- Mars 2014 : INTERVIEW DE JOJO BREHAMEL / PAROLES D'ANCIENS
- Dimanche 11 MAI 2014 : 2ème EDITION du TROC VERT
- Dimanche 7 septembre 2014 : FORUM DES ASSOCIATIONS.,
- Dimanche 14 septembre 2014 : **UN INCENDIE DANS LA FERME DU CENTRE BOURG ...**
- Septembre et novembre 2014 : RÉSEAU AUTOMNE-HALATTE avec CHEMINS DE PICARDIE
- Les ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE L'OISE
- dimanche 5 octobre 2014 : **BALADE DECOUVERTE GROTTES, COTEAUX ET CARRIERES A VERNEUIL**
- Octobre 2014 information sur l'économie locale

VERN'ŒIL

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE,
LA PROTECTION DES PAYSAGES NATURELS, DE LA FAUNE ET DE LA FLORÉ
10 rue Calmette 60550 Verneuil-en-Halatte Tél : 06 81 54 35 79

www.vernoeil.com

1. Janvier-Février 2014 : RECOURS CONTRE LA MODIFICATION N° 2 DU PLU* DE VERNEUIL.

(*PLU = Plan local d'urbanisme)



L'enquête Publique (EP) à laquelle nous avons participé en 2013 avait pour objectif de modifier le PLU pour permettre l'implantation de logements sociaux à la place du foyer Léo Lagrange, et jusqu'au cimetière. cf. http://www.vernoeil.com/EP_MODIFICATION_2_PLU_PERSPECTIVES_PROJET.html
Nous avons toujours considéré qu'un tel changement ne pouvait s'appuyer sur une simple **modification**, mais nécessitait une **révision du PLU**, impérative sur plusieurs points par ailleurs.

En effet, il ne s'agissait pas là que d'une simple implantation de logements sociaux,
_____mais d'un **projet d'urbanisme très dense**, sans garantie sur la **hauteur des constructions et la qualité du Paysage urbain** à préserver. Initialement plus haut que le toit de l'église, transformant le paysage urbain du centre bourg déjà peu épargné, ce projet très imprécis allait avoir une hauteur supérieure à **14m de hauteur (R+2+C)**, à deux pas de l'église classée, avec toujours aucun projet visant à préserver l'espace et le bâti de la ferme-prieuré dont un bâtiment reste non protégé depuis 5 ans. cf. nos multiples interventions sur ce sujet.

de la disparition d'une surface publique importante (3000 à 4000 m²),

de la création d'une voie publique de bouclage contestable.

de la disparition du local de la principale association de Verneuil, Léo Lagrange, et de son déplacement dans des conditions obscures depuis plus de 2 ans.

Par ailleurs, l'opération de la vente de ce terrain public par la commune pour 920.000€ serait aujourd'hui réduite à 700.000€ !



Nous avons réalisé des projections permettant aux Vernoliens de se rendre compte de l'ampleur du projet, quand la commune ne proposait qu'un plan-masse peu facile à visualiser.

SEULE FIGURATION DU PROJET PROPOSÉE
AU COURS DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE :



Nous avons préconisé des mesures de bon sens : réduction de la hauteur , et réduction du nombre de logements. Ceci a permis à tout le moins de réfléchir.

Le projet a finalement été retoqué par l'Architecte des Bâtiments de France (ABF), probablement grâce au travail collectif des associations. La hauteur a donc dû être réduite.

VERN'ŒIL

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE,
LA PROTECTION DES PAYSAGES NATURELS, DE LA FAUNE ET DE LA FLORÉ
10 rue Calmette 60550 Verneuil-en-Halatte Tél : 06 81 54 35 79

www.vernoeil.com

Un **Avis défavorable conforme de l'ABF** en date du 28 novembre 2013 préserve la pérennité du bâtiment du Foyer Leo Lagrange et affirme son caractère patrimonial à maintenir. Il pourrait cependant être démonté puis transporté à St Maximin, privant ainsi Verneuil de ce patrimoine historique et par ailleurs opérationnel.

Nos contestations sur la méthode :

Les projets proposés ont toujours été fluctuants et insuffisamment décrits, changeant à chaque fois de version, entre réunion publique et versions successives.

La population a été mise devant le fait accompli, sans aucune concertation ; notre association est toujours exclue d'office du comité de pilotage (COPIL) dont les travaux ne sont pas consultables...

Surtout, ce projet ne regarde pas la problématique de Verneuil dans son ensemble, et nous ressentons le manque de prise en compte du cadre de vie commun du village

Nous proposons toujours de diviser cette implantation massive pour en mettre une moitié sur l'emplacement prévu et l'autre moitié sur l'allée du Marais.

À noter : une promesse de la commune à suivre : la création d'une voie douce entre la rue de l'égalité et la base de Creil. À mettre en parallèle avec la piste cyclable de la rue des bois (promise en 2008)

Sur cette affaire de la modification 2 du PLU, un recours administratif a été initié que nous avons abandonné pour diverses raisons.

S'y étaient associés : le ROSO que nous remercions une fois encore, et D&C.

1- Rappelons enfin à la Commune **que l'exercice d'une voie de recours gracieux est un droit et que l'exercice de ce droit ne saurait être qualifié d'abusif** dans la mesure où les conditions dans lesquelles la modification du PLU de la Commune est intervenue pose plusieurs questions.

2- La commune devrait approfondir ses notions sur la **concertation** qui ne peut pas se résumer à de **l'information** sommaire et incomplète donnée une fois que le projet a été conçu et finalisé. Il est alors trop tard pour parler de concertation.

2. Février 2014 : BULLETIN D'INFORMATION : CHEMIN DES ESQUILLONS.

www.vernoeil.com/BULLETIN_DINFORMATION.html

Avant notre passage en cour d'appel, nous avons voulu rappeler les enjeux concernant notre bien commun, en l'occurrence ce chemin, menacé par la volonté du maire pour des raisons dont l'intérêt n'est toujours pas démontré.

Nous avons édité un bulletin papier distribué dans les boîtes aux lettres pour rappeler que nous contestons ce projet réducteur qui amputerait la circulation piétonne pour l'ensemble de la zone des bords d'Oise.

Faire le tour de l'étang communal, c'est très bien. Cela se faisait déjà partiellement auparavant sur la rive nord, très bien mise en valeur par l'association des Pêcheurs (APVH).

Avec le projet d'aliénation du chemin des Esquillons du maire, on pourrait donc «tourner en rond» autour de l'étang prétendu municipal, **mais le passage serait fermé pour aller au-delà et créerait une impasse,**

ce qui n'était pas le cas jusqu'ici...

SOUSCRIPTION POUR RACHETER LE CHEMIN DES ESQUILLONS : DE NOMBREUSES RÉPONSES

La souscription lancée dans ce bulletin a reçu de nombreux engagements. qui auraient permis de racheter le chemin pour un prix supérieur à celui annoncé par la commune : 2264€.



VERN'ŒIL

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE,
LA PROTECTION DES PAYSAGES NATURELS, DE LA FAUNE ET DE LA FLORÉ
10 rue Calmette 60550 Verneuil-en-Halatte Tél : 06 81 54 35 79

www.vernoeil.com

3. RECOURS CONTRE L'ALIÉNATION DU CHEMIN DES ESQUILLONS

4 ans de procédure nous ont demandé un travail important : 1-recherche de titre de propriétés et avis d'imposition sur des parcelles occultées dans le projet de la commune / 2- contacts divers pour affiner l'expertise et l'analyse de la situation. / 3 attestations diverses d'associations et d'utilisateurs. / 4- réponses à certains arguments du mémoire en appel de la commune de Verneuil...

L'arrêt de la cour d'appel de Douai nous a donné raison en février 2015.

Voir notre communiqué de presse conjoint avec le ROSO : www.vernoeil.com/CHEMIN_DES_ESQUILLONS_-_APPEL.html

QUE RETENIR DE CETTE AFFAIRE ?

1- UN PROJET MENÉ SANS CONCERTATION avec les nombreux utilisateurs du chemin.

2- UN PROJET AU PROFIT D'UN PROPRIÉTAIRE PRIVÉ QUI AURAIT AINSI RÉUNIFIÉ SES 2 PARCELLES D'ÉTANGS,... AU DÉTRIMENT DU PUBLIC QUI SE SERAIT VU INTERDIRE CE CHEMIN POURTANT FRÉQUENTÉ.

3- UNE MÉCONNAISSANCE DE LA CONFIGURATION DES LIEUX PAR LA COMMUNE

La délibération de la commune annulée par la Cour d'appel de Douai portait clairement atteinte au maillage des chemins ruraux, elle était entachée d'une erreur manifeste d'appréciation.

Outre qu'il constitue un passage incontournable pour aller du chemin de la Joie à l'étang «communal, ce chemin est le seul chemin rural permettant de desservir les parcelles de plusieurs propriétaires, parmi lesquels ... la commune de Verneuil elle-même !!! Sauf à marcher de façon désagréable en contrebas de la D120, bruyante.

4- UNE DÉSINFORMATION VOLONTAIRE SUR LA DÉSAFFECTATION DU CHEMIN.

Des chaines et des panneaux «propriété privée» obstruant le chemin pour le faire croire privé et fermé.

7- DES PRÉTEXTES FALLACIEUX À LA FERMETURE DE CE CHEMIN cf. page citée du site.

8- UNE RÉFLEXION ABSENTE SUR LE FUTUR DES ZONES D'ÉTANGS ET DES ZONES HUMIDES, ET SUR LEUR VALORISATION.

Une des raisons principales de conserver ce chemin remarquable à proximité de l'Oise est qu'il se distingue par un environnement paysager et naturel de qualité. Il y a lieu de valoriser ces zones humides comme d'autres collectivités ont été capables de le faire : CG60 avec Trans'Oise par exemple. Et surtout, de rétablir et encourager un maillage de chemins en bordure d'Oise qui donne la part belle aux randonneurs !

9- DES DÉPENSES COMMUNALES QUI AURAIENT PU ÊTRE ÉVITÉES SI LA CONCERTATION ET LE BON SENS AVAIENT ÉTÉ AU RENDEZ-VOUS,... ET SI LA COMMUNE AVAIT SU SE REMETTRE EN CAUSE ET REVOIR CE PROJET DE MANIÈRE SATISFAISANTE POUR TOUS.

La commune n'a pas hésité déjà à dépenser 3 fois plus que la valeur de ce chemin (au bas mot 6000€).

Aujourd'hui, la Commune a publiquement indiqué son intention de demander un recours en cassation devant le Conseil d'Etat pour. Eu égard à la valeur de chemin, tout ceci n'est-il pas surréaliste ...

10- L'ASSOCIATION VERN'ŒIL A TENTÉ LE DIALOGUE, SANS ÊTRE ÉCOUTÉE NI PRISE AU SÉRIEUX. Bien d'autres utilisateurs ont pourtant contesté ce projet et soutenu notre action.

11- ET MAINTENANT, QUEL AVENIR POUR CES ZONES D'ÉTANGS ET LES ZONES HUMIDES DE VERNEUIL ? Nous souhaitons que la commune sache demain instaurer un dialogue et un projet pour les valoriser au profit de tous.

12- ET LES AUTRES CHEMINS DE VERNEUIL ?

L'association Vern'oeil souhaiterait pouvoir dépasser ces procédures judiciaires (qui ne sont qu'une solution extrême à un manque de dialogue), et participer à un tour de table associant tous les utilisateurs des chemins, avec des responsables municipaux désireux de prendre en main la gestion des chemins ruraux de Verneuil.

Quand la commune barre certains chemins et pas d'autres, on aimerait comprendre la logique.

La politique des chemins communaux menée par la commune nécessite d'être clarifiée en concertation.

VERN'ŒIL

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE,
LA PROTECTION DES PAYSAGES NATURELS, DE LA FAUNE ET DE LA FLORÉ

10 rue Calmette 60550 Verneuil-en-Halatte Tél : 06 81 54 35 79

www.vernoeil.com

4. Mars 2014 : INTERVIEW DE JOJO BREHAMEL, qui aurait eu 94 ans le 15 août 2015.

PAROLE D'ANCIENS

http://www.vernoeil.com/PAROLE_DANCIENS_2.html

Réalisé par Chrysta, cette interview est dans la lignée des précédentes.

Passionnante,

instructive, elle permet de retrouver l'esprit village qui perdurait à Verneuil.

Le recueil des témoignages de nos anciens est URGENT. Nos pensées vont vers Jojo ainsi que vers sa famille qui l'a accompagné à sa dernière demeure la semaine suivant notre AG.



5. PNR : Pendant les élections municipales 2014 des candidats se sont déclaré pour l'INTEGRATION DE LA COMMUNE AU Parc naturel régional Oise - Pays de France (PNR), d'autres contre...

Quel gâchis que de refuser que Verneuil rejoigne le PNR pour sa partie habitée ! C'est ce qui se passe pourtant depuis la création du PNR en 2004, il y a 10 ans. Les arguments prétendus par la municipalité sont que le PNR serait trop administratif, trop contraignant, qu'il «empêcherait de construire pour nos enfants», etc...

Ce serait pourtant une chance de valoriser notre village par des outils précieux de gestion (inventaires, études paysage, subventions...).

Aucun débat public sur ce sujet.

A-t-on dit aux Vernoliens ce qu'était le PNR ? Pourquoi la municipalité fait-elle semblant d'en faire partie sans bénéficier des avantages qu'elle pourrait en tirer ?

Ci-contre un exemple d'outil dont pourrait être doté Verneuil : le cahier de recommandations architecturales du PNR.

A quoi sert un cahier de recommandations architecturales ?

C'est un document pratique et pédagogique qui répond aux interrogations des habitants lors de travaux de rénovation, d'agrandissement ou de construction neuve.

Il apporte des recommandations sur les matériaux, les ouvertures, les couleurs, les clôtures,...

Le Parc naturel régional Oise - Pays de France réalise un cahier de recommandations spécifique à l'identité de chaque commune.

Sur les 59 villes et villages du territoire, 27 disposent actuellement d'un cahier.

[Découvrez le cahier de recommandations architecturales de votre commune](#)

6. 2ème EDITION du TROC VERT, DIMANCHE 11 MAI 2014 sur la place de l'église à Verneuil, près du parvis.



De nombreux participants malgré une météo capricieuse, Notre 2ème édition du Troc Vert nous a permis de réunir de nombreux jardiniers de Verneuil.

Les associations de jardins familiaux de Verneuil et des communes alentours (Pont Ste Maxence, Chantilly, Creil, Senlis... nous ont rejoint.

http://vernoeil.com/TROC_VERT_2014.html

VERN'ŒIL

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE, LA PROTECTION DES PAYSAGES NATURELS, DE LA FAUNE ET DE LA FLORÉ
10 rue Calmette 60550 Verneuil-en-Halatte Tél : 06 81 54 35 79

www.vernoeil.com

7. Dimanche 7 septembre 2014 : L'association VERN'ŒIL était présente au FORUM DES ASSOCIATIONS.

8. Dimanche 14 septembre 2014 : UN INCENDIE DANS LA FERME DU CENTRE BOURG ...

Depuis 2009, l' Association VERN'ŒIL demande au Maire des mesures de protection de la toiture exposée aux intempéries. En vain ...

En 5 ans, la toiture, composée d'une magnifique charpente du 18ème siècle, s'est déjà largement dégradée. [Quel traitement pour le Patrimoine à Verneuil en Halatte ?!](#)

Et aujourd'hui, un incendie qui s'allume dans du foin vieux d'un demi-siècle...

Si un incendie s'est déclaré, c'est parce que le lieu n'a été ni nettoyé des matières combustibles (vieux foin) ni sécurisé .

Là encore il y a lieu de interroger sur les actions de la mairie et sur les soucis qui la motivent.



9. SEPTEMBRE 2014 : RÉSEAU AUTOMNE-HALATTE

L'association «**Chemins de Picardie**» met en place un réseau de relais locaux dans le but de préserver les chemins ruraux. Notre association Vern'Œil fait partie de ce grand projet : La Trame Verte... pas sans les chemins ruraux!

10 septembre 2014 Réunion avec Chemins de Picardie 1ère réunion édifiante à la mairie de Béthisy saint Pierre : ici les élus aiment leurs chemins communaux et mettent tout en oeuvre pour les inventorier, les entretenir et les valoriser, au bénéfice du public.

La sensibilisation des acteurs des chemins se fait à 2 niveaux : 1) élus / 2) utilisateurs (usagers randonneurs, chasseurs pêcheurs...

La valorisation des chemins ruraux n'est possible qu'avec une volonté politique des élus.

Des actions plus concrètes sur le terrain par la commune ou les utilisateurs ne peuvent être réalisées qu'avec l'aval des élus : balisage, plantation de nouvelles haies, valorisation, maillage...

Des menaces existent sur les chemins communaux (les barrières sauvages, le grignotage par les cultivateurs et leurs cultures si elles débordent ,...). Il faut passer par les communes pour les protéger.

Dans les textes, le Maire est compétent de par sa fonction d'officier de police judiciaire.

Souvent il est dans une position de statu quo par rapport aux gens qui mettent les chemins en danger, parce que des échanges de services sont réalisés.

Les élus ne connaissent pas toujours l'aspect juridique des chemins.

Souvent les chemins ruraux ne sont pas une priorité pour les maires.

Mais si les administrés de la commune se manifestent pour conserver leurs chemins, les chemins deviennent un enjeu important.

- **L'association Vern'Œil** a pour projet de répertorier, inventorier et protéger les chemins car ils sont menacés en de nombreux endroits à Verneuil en Halatte. L'association souhaite également travailler en collaboration avec d'autres associations de communes voisines fédérées en vue de participer à un réseau connecté de chemins ruraux dans le cadre d'un maillage.

La légitimité des sentes dépend du PLU et de sa rédaction. Si le PLU n'en fait pas état, on aura beaucoup de mal à les faire valoir ensuite.

- **A Bethisy St. Martin** : 15 km de chemins ruraux et de sentes recensés à partir du cadastre, avec trois employés dédiés (pourtant l'entretien des chemins n'est pas une obligation pour le maire).

VERN'ŒIL

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE,
LA PROTECTION DES PAYSAGES NATURELS, DE LA FAUNE ET DE LA FLORÉ
10 rue Calmette 60550 Verneuil-en-Halatte Tél : 06 81 54 35 79

www.vernoeil.com

Des barrières pour empêcher les quads de passer. Une commission communale environnement réellement concertée. Des poteaux indicateurs avec des circuits.

Certaines communes ont joué la concertation et montré que c'est faisable.

Il est étonnant de constater de telles disparités dans la gestion et le traitement des chemins entre des communes pourtant proches.

Dans un cas, ici à Béthisy Saint-Martin on a une situation normale comme nous la souhaitons.

Dans un autre cas, à Verneuil... la tendance semble consister à laisser certains chemins disparaître ou les privatiser, et à ne guère en entretenir certains.

10. 5 NOVEMBRE 2014 : RÉSEAU AUTOMNE-HALATTE

L'association Vern'Œil a désiré accueillir à Verneuil en Halatte la seconde réunion du réseau **AUTOMNE-HALATTE**. Elle a consisté en un travail de formation des acteurs potentiels, notamment sur les **règles de droit applicables aux chemins ruraux**.

Les acteurs des chemins sont les **usagers** (promeneurs, marcheurs et randonneurs ou simples piétons) qui les utilisent au quotidien dans la commune, les **élus** dont l'engagement et l'implication est incontournable, et les **associations** concernées.

11. Les ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE L'OISE

Elles conservent au sein des séries modernes (1800-1940) des documents relatifs aux chemins communaux et ruraux.

Une importante documentation permet de constater qu'il existe un réseau important de chemins à Verneuil, qu'ils ont toujours été utilisés par les Vernoliens pour la circulation et pour les activités agricoles à l'époque où notre commune était rurale.

Ils ont parfois généré des conflits, dans les temps anciens déjà....

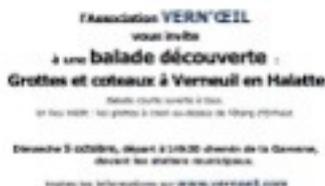
Ci-contre Tableau des chemins 1948, non connu à la mairie, mais retrouvé aux Archives Départementales. Il permettra de compléter l'inventaire des chemins ruraux de Verneuil.



12. [http://www.vernoeil.com/LES MANIFESTATIONS DANS LOISE.html](http://www.vernoeil.com/LES_MANIFESTATIONS_DANS_LOISE.html)

Notre site internet relaye les manifestations culturelles, patrimoniales, environnementales, etc... qui lui sont transmises.

13. dimanche 5 octobre 2014 : BALADE DECOUVERTE GROTTES, COTEAUX ET CARRIERES A VERNEUIL.



Cette balade ouverte à tous a réuni plus de quarante personnes qui étaient au rendez-vous à l'entrée du chemin de la Garenne, au pied du coteau sud est de Verneuil. Un goûter convivial nous a réuni ensuite à l'irremplaçable Foyer Léo Lagrange. http://vernoeil.com/BALADE_DECOUVERTE_GROTTES_ET_CARRIERES_2014.html



VERN'ŒIL

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE,
LA PROTECTION DES PAYSAGES NATURELS, DE LA FAUNE ET DE LA FLORÉ
10 rue Calmette 60550 Verneuil-en-Halatte Tél : 06 81 54 35 79

www.vernoeil.com

14. octobre 2014 **information sur l'économie locale : FERMETURE DE LA PLATEFORME AERONAUTIQUE DE LA BASE AERIENNE 110 DE CREIL EN 2016**

L'annonce faite par le ministre de la défense a provoqué une onde de choc dans le Sud de l'Oise :

une partie des militaires de la base aérienne doit quitter Creil à l'horizon 2016. L'année dernière déjà, la BA 110 avait perdu 250 postes affectés au renseignements. Quelles conséquences pour Verneuil en Halatte ?

Ce sujet d'actualité important pour Verneuil a fait l'objet d'une publication sur notre site internet.

Information locale : http://vernoeil.com/NOUVELLES_ECONOMIQUES_LOCALES.html

REMERCIEMENTS :

Notre activité repose sur un bénévolat constant fourni par une équipe réunie au sein du conseil d'administration qui travaille en très bonne entente.

Le président tient à remercier les présents ainsi que les **membres du bureau et du CA** pour leur travail,

les **adhérents** qui nous soutiennent et qui partagent nos valeurs,

le **Conseil Général de l'Oise** pour sa subvention et pour sa reconnaissance de notre action,

la **commune** de Verneuil pour les moyens logistiques qu'elle nous offre (salle communales : 2 fois en 2014), la place de l'église pour le Troc Vert, et 2 parutions en 2015 dans le Vernolien pour nos manifestations,

les **associations** qui travaillent ou dialoguent avec nous : le ROSO, Chemins de Picardie, D&C, l'APVH, ...

les personnes présentes ce soir, dont Michel Delmas, Dominique Lavalette, nouvelle conseillère départementale, Philippe Kellner en tant qu'adjoint délégué aux Associations

Étaient excusés : Didier Malé, président du ROSO, Mylène Eischman, de Chemins de Picardie, J-C

Villemain, maire de Creil et Conseiller départemental de notre nouveau canton, et plusieurs adhérents qui ont envoyé un pouvoir.

À la fin de l'exposé, le bilan moral, est soumis au vote de l'assemblée : pas d'abstention, pas de vote contre, approbation à l'unanimité du bilan moral.

Le conseil d'administration est renouvelé :

Maintiennent leur mandat : Françoise Bonnet-Lecomte , Mathilde Chevrier , Andrée Chouraqui , Nathalie Daumerie, Jean-Marie Jacques, Dominique Lavalette, Jacques Lecomte

Nouvelle entrante Hélène Ganné. Démissionnaire Chrysta Chevrier.

NOS PROJETS POUR L'ANNEE 2015

- Réseau Automne-Halatte
- Concertation autour des chemins
- Après notre victoire en appel pour le chemin des Esquillons, le recours déposé de la commune auprès du Conseil d'État sera-t-il recevable en cassation ?
- Balade découverte bornes armoriées / avril 2015
- Troc vert / mai 2015
- Forum des associations / septembre 2015
- Révision du PLU de Verneuil

Y faire inclure : zones humides, chemins, patrimoine architectural remarquable, zones naturelles, bords d'Oise, biocorridors,...

VERN'ŒIL

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE,
LA PROTECTION DES PAYSAGES NATURELS, DE LA FAUNE ET DE LA FLORÉ
10 rue Calmette 60550 Verneuil-en-Halatte Tél : 06 81 54 35 79

www.vernoeil.com

2. BILAN FINANCIER 2014 (par Dominique Lavalette, Trésorière)

ASSOCIATION VERN'ŒIL Exercice 2014 situation arrêtée au 30/12/2014

COMPTE D'EXPLOITATION

DEPENSES		RECETTES	
Fournitures bureau, timbres	12.00	Adhésions	375.00
Hébergement, domaine	42.50	Dons frais avocat	100.00
Adhésion ROSO	40.00	Subvention départementale	350.00
Frais d'avocat	290.00		
Reprographie	35.45		
Frais de déplacement	138.68		
Organisation troc vert	9.15		
Frais bancaires	3.06		
TOTAL	570.84	TOTAL	825.00
		RESULTAT : bénéfice	254.16

BILAN

ACTIF		PASSIF	
Parts sociales Crédit Mutuel	15.00	Report exercice antérieur	422.77
Banque	686.08	Résultat exercice courant	254.16
		Chèque non tiré	9.15
		Parts sociales Crédit Mutuel	15.00
	701.08	TOTAL	701.08

BUDGET PREVISIONNEL 2015

DEPENSES		RECETTES	
Fournitures bureau, timbres	40.00	Adhésions reçues	400.00
Hébergement, domaine	50.00	Subvention départementale	350.00
Assurances	110.00		
Adhésions versées autres associations	100.00		
Reprographie	80.00		
Frais de déplacement	70.00		
Organisation de manifestations	100.00		
Provisions frais avocat	200.00		
	750.00		750.00

Fait à Verneuil le 20 avril 2015,

La trésorière, Dominique Lavalette

Le président, Jean-Marie Jacques

Vote soumis à l'assemblée : pas d'abstention, pas de vote contre, approbation à l'unanimité du bilan financier.

VERN'ŒIL

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE,
LA PROTECTION DES PAYSAGES NATURELS, DE LA FAUNE ET DE LA FLORÉ
10 rue Calmette 60550 Verneuil-en-Halatte Tél : 06 81 54 35 79

www.vernoeil.com